



VILLE DE ARUE

Arue le,

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

CONTRAT D'ABONNEMENT AU SERVICE DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS DES MENAGES

IDENTIFICATION	N° d'identifiant.....	Référence technique.....
Entre les soussignés et dénommé(e) ci-après	Le Maire de la Ville de ARUE	
	L'abonné	
	<input type="checkbox"/> Monsieur	<input type="checkbox"/> Madame
Nom		
Nom de jeune fille		
Prénoms		
Date et lieu de naissance		
Dénomination de la société, entreprise ou administration		
Profession ou fonction		
Téléphone fixe / portable		Téléphone bureau / Poste
Courriel		

Nous vous informons que vos informations personnelles, courriel et n° téléphone que vous nous avez fournies, pourront être utilisées par la Ville de Arue et son prestataire, dans le cadre de la démarche "INFO DECHET", (Facturation, calendrier de collecte, etc...)

ADRESSE POSTALE		
Boîte postale N°		
Code postal		Bureau distributeur

ADRESSE GEOGRAPHIQUE		
Point Kilométrique		Coté mer <input type="checkbox"/> Coté montagne <input type="checkbox"/>
Rue, route, servitude, etc.....		
N° habitation		

CATEGORIE D'USAGER		TYPE DE CONSTRUCTION
Maisons ou immeubles à usage d'habitation		Maison individuelle Etage(s) Nbes :
Immeubles divisés en appartements ou studios		Autre (à préciser)
Terrain nu		

DOCUMENTS A FOURNIR		
<input type="checkbox"/> Pièce d'identité	<input type="checkbox"/>	Certificat de conformité
<input type="checkbox"/> Titre de propriété, extrait de plan cadastral, Bail	<input type="checkbox"/>	Relevé d'identité bancaire
<input type="checkbox"/> Facture EDT	<input type="checkbox"/>	Adhésion au prélèvement automatique

IL EST CONVENU

L'abonné déclare avoir pris connaissance et accepté le règlement du service de collecte des déchets des ménages ainsi que les tarifs en vigueur au jour de la signature du présent contrat.

L'abonné s'engage à se conformer au règlement du service de collecte des déchets des ménages dont un exemplaire lui a été remis, sans préjudice des voies de recours de droit commun.

Le contrat d'abonnement entre en vigueur lors de la collecte des déchets, réalisée dans les conditions prévues au règlement du service susvisé.

Au titre de sa mission d'intérêt public, la Mairie d'Arue collecte des données personnelles relatives notamment à votre état civil. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la collecte des déchets. Ces données sont à usage interne et transmises uniquement aux services habilités. La Mairie d'Arue conservera ces données en base active pour répondre aux obligations en matière de facturation et de règlement du service, puis elles seront archivées selon les obligations légales en vigueur. Conformément au Règlement Général à la Protection des Données (RGPD) et à la loi informatique et libertés n°78-17 du 06 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité, de limitation et d'opposition au traitement de vos données en contactant le Délégué à la protection des données (N°DPO-105820) de la Mairie d'Arue et en justifiant de votre identité ou le service des recettes. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits informatique et libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la Commission Nationale Informatique et Libertés (www.cnil.fr) - Courriel : dpo@arue.pf

L'abonné,	Madame le Maire de la Ville de ARUE
-----------	-------------------------------------